

procédures si floues qu'elles sont difficilement reproductibles ; et qu'en tout état de cause, aucune « théorie globale » satisfaisante, aucun « modèle intégrateur » de cette composante « énonciative », « pragmatique », ou « rhétorique » (selon les terminologies et les perspectives descriptives) ne se profilent encore sur la scène linguistique.

On considère parfois que deux gestes « fondateurs », celui de Saussure (pour qui la linguistique reste fondamentalement une linguistique du mot), et celui de Chomsky (qui l'étend et la restreint à l'unité-phrase), ont ponctué l'histoire de la linguistique moderne. L'attitude théorique de Chomsky, Pierre Bourdieu (1975, p. 23) la dénonce en ces termes : « En excluant toute relation entre les fonctions des expressions linguistiques et leurs propriétés structurales, en privilégiant les propriétés formelles de la grammaire au détriment des contraintes fonctionnelles, la structure par rapport à l'usage, la cohérence interne du discours, considéré comme recevable aussi longtemps qu'il n'est pas absurde, c'est-à-dire dans cette logique purement formaliste "non grammatical", au détriment de l'adaptation à la situation, qui, lorsqu'elle fait défaut, peut jeter dans l'absurde les discours les plus cohérents, Chomsky succombe à l'illusion éternelle du grammairien qui oublie que la langue est faite pour être parlée, qu'il n'y a de discours que pour quelqu'un et dans une situation : il ne connaît et ne reconnaît (au moins implicitement) que le discours sans fin et à toutes fins, et la compétence inépuisable qui suffit à le rendre possible, discours qui est bon pour toutes les situations parce que réellement adapté à aucune... » Il semble bien en effet que la position « immanentiste » d'un Chomsky ne soit plus aujourd'hui tenable. Et que même si la linguistique n'a pas encore trouvé son « troisième fondateur », même si les déclarations précédentes (et nous aurions pu aisément en allonger la liste) tiennent autant du vœu pieux que de l'énoncé programmatique, elles constituent à coup sûr autant de « signes d'une mutation »¹.

Cette mutation, nous n'en envisagerons pas ici toutes les facettes. Dans ce foisonnement de perspectives, notre champ d'investigation se limitera à la problématique de l'énonciation, dont il s'agira de circonscrire le domaine d'application, et d'examiner certains des instruments d'analyse – dans la lignée directe d'Émile Benveniste (ainsi que le suggère le sous-titre de cet ouvrage *De la subjectivité dans le langage*), mais aussi d'autres linguistes tels que Charles Bally, qui peut être considéré comme l'un des principaux précurseurs de cette approche énonciative². Au terme de cette réflexion, nous pourrions plus justement mesurer l'ampleur du tournage que la linguistique est en train d'amorcer, et voir comment sont actuellement ébranlés et reformulés certains des dogmes (principes de l'immanence et du « modèle neutre ») sur lesquels elle s'est édifiée.

1 Semblablement, Roland Barthes (1978 a, p. 9) parle de « la nécessité d'une troisième linguistique, dont le champ n'est plus le message ou le contexte, mais l'énonciation, au sens très actif du terme ».

2 Voir Ducrot 1989, chap. 9, ainsi que l'ouvrage de S. Durrer (1998) *Introduction à la linguistique de Charles Bally*. Pour un aperçu historique sur les différentes approches en linguistique de l'énonciation, voir Fuchs 1981, Parret 1987, et la revue *HEL (Histoire, Épistémologie, Langage)*, t. 8, fasc. II, 1986. Et pour quelques travaux récents : Cervoni 1987, Nølke 1993, Maynard 1993 (qui porte surtout sur le japonais), Yaguella (éd.) 1997, ainsi que les numéros 73 (mars 1984) et 80 (déc. 1985) de la revue *Langages*.

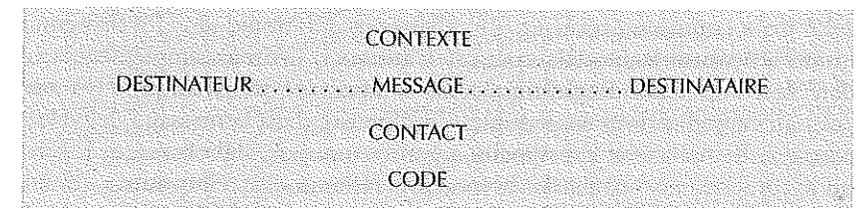
Chapitre 1

La problématique de l'énonciation

1 LA COMMUNICATION LINGUISTIQUE¹

1.1 Le schéma de Jakobson

« Les différents facteurs inaliénables de la communication verbale peuvent être schématiquement représentés comme suit :



Chacun de ces six facteurs donne naissance à une fonction linguistique différente... »

Il est de tradition d'inaugurer toute réflexion concernant ce problème de la communication verbale par le rappel de la façon dont Jakobson (1963, p. 214) envisage son fonctionnement à partir de l'énumération de ses différents ingrédients constitutifs. Il est également de mise de poursuivre, rançon de sa notoriété, par une critique plus ou moins radicale et fondée du schéma mentionné ci-dessus, que Kuentz taxe un peu rapidement de « régressif »². C'est ainsi qu'on a pu chicaner Jakobson au sujet de l'extension qu'il fait subir au terme de

1 L'expression doit être ici entendue en un sens relativement large – plus large en tout cas que chez Lyons qui la définit (1978, p. 33) comme une « transmission intentionnelle d'informations, à l'aide d'un système de signaux pré-établi » – et qui peut déborder le cadre étroit de ce que Mounin appelle la « sémiologie de la communication » (vs « sémiologie de la signification »).

2 Cf. 1972, p. 25 : « Aussi, le schéma élaboré par Jakobson et largement répandu aujourd'hui comme un "résultat" assuré de "la" linguistique apparaît-il de plus en plus comme un modèle régressif » – mais par rapport à quoi ? Nous n'entrons pas ici dans les détails d'une explication de la genèse de ce schéma (qui adapte à la communication verbale certains éléments de la théorie de l'information), ni d'une comparaison avec d'autres schémas antérieurement proposés (Bühler, Shannon et Weaver) : on peut là-dessus consulter Eco, 1972, p. 39-54.

« code », qui appliqué aux langues naturelles ne dénote évidemment pas, comme en cybernétique, un ensemble de règles de correspondances stables et biunivoques entre signifiants et signifiés. Après Mounin, Ducrot s'en prend lui aussi, mais par un autre biais, à ce terme de « code » (1972 a, p. 2-3 et 4-5) : « Il arrive souvent qu'on restreigne le sens du mot "communication" en le forçant à désigner un type particulier de relation intersubjective, la transmission de l'information. Communiquer, ce serait, avant toute chose, faire savoir, mettre l'interlocuteur en possession de connaissances dont il ne disposait pas auparavant. » Or une telle conception est, pour Ducrot, excessivement réductrice, ainsi que le montrent les « philosophes d'Oxford » qui, « étudiant des actes de langage comme promettre, ordonner, interroger, conseiller, faire l'éloge de, etc. [...], en viennent à les considérer comme aussi intrinsèquement linguistiques que celui de faire savoir ». Conclusion : « On cessera donc de définir la langue, à la façon de Saussure, comme un code, c'est-à-dire comme un instrument de communication. Mais on le considérera comme un jeu, ou, plus exactement, comme posant les règles d'un jeu, et d'un jeu qui se confond largement avec l'existence quotidienne. »

L'idée sans doute est juste. Mais on peut se demander au nom de quoi, sinon d'un décret terminologique arbitraire, Ducrot restreint ainsi le sens de « code » (car les règles qui régissent le « jeu » langagier sont elles aussi « codifiées ») et celui de « communication » : de telles considérations, sans fondamentalement mettre en cause le modèle communicationnel, invitent simplement à intégrer dans la compétence linguistique une composante pragmatique et à admettre, parmi les significations susceptibles de s'inscrire dans le message, les valeurs illocutoires. Rien en tout cas n'incite à penser que pour Jakobson (et le fait même qu'il admette, aux côtés de la fonction référentielle, cinq autres fonctions et singulièrement la fonction conative, prouverait plutôt le contraire), ce sont seulement des *informations* qui s'échangent au cours de l'acte communicatif. Rien ne dit explicitement non plus, même si cela est d'une certaine manière présupposé (et sur ce point nous reviendrons sous peu) par sa conception du code, que pour lui les deux actants de l'énonciation « échangent des informations correctement codées et univoques à propos d'un objet de référence » (Kuentz, 1975, p. 25), informations qui de ce fait « passent » à cent pour cent ; et M. Halle a raison de s'élever contre l'attitude de ceux qui, donnant à la formule « une langue est un instrument de communication » l'interprétation extrapolée « une langue est un instrument *parfait* de communication », et constatant qu'il n'en est rien, en prennent l'exact contre-pied, en une formule plus contestable encore : « "La langue n'est pas un moyen de communication. Elle a trop d'ambiguïtés, de redondances, de traits spécifiques pour être un bon moyen de communication." Mais qui prétend que ce soit un *bon* moyen ? Quel est ce paralogisme qui, constatant les "imperfections" évidentes d'un fait humain qui a une histoire, et privilégiant, pour les besoins de sa cause, les ambiguïtés, dont la communication peut même se servir à dessein, mais qu'elle peut aussi éviter, refoule le fait d'expérience qu'est l'usage quotidien de la langue, et cela au nom de l'idéal mythique dont elle a le tort de s'éloigner » (*Le Monde*, 7 juillet 1973).

Il arrive enfin parfois que cette conception de l'« échange » verbal se voie reprocher d'être idéologiquement suspecte, et influencée par une certaine vision de la circulation des biens telle qu'elle fonctionne en économie de marché. Mais outre qu'il n'est jamais dit clairement si cette critique s'adresse à la communication langagière elle-même, et à son fonctionnement au sein d'un système économique déterminé, ou au modèle qui tente d'en rendre compte – et cette confusion des niveaux linguistique et métalinguistique est fréquente chez ceux qui prétendent démythifier les modèles linguistiques –, c'est supposer trop facilement qu'entre l'infrastructure économique et la superstructure symbolique existent des relations d'analogie et de détermination immédiates, conception simpliste que Staline lui-même dénonça en 1950 : feindre de croire qu'il y aurait, selon le type de société qui en fournit le cadre, des communications-trocs, des communications libre-échangistes, des communications collectivistes (?), etc., c'est retomber dans les pires naïvetés du « marrisme ». Le seul problème, c'est de savoir si cette conception de l'échange verbal, qui constitue effectivement un « modèle de réalité » décalé par rapport à l'objet empirique dont il prétend rendre compte (et fondamentalement *inadéquat* à cet objet), en fournit cependant une « schématisation » relativement satisfaisante.

Nous estimons quant à nous que cette constatation de Roland Barthes parlant de son propre statut énonciatif au « séminaire » : « Que je le veuille ou non, je suis placé dans un circuit d'échange », vaut aussi, même si c'est à un moindre degré, pour l'activité scripturale ; et que tous les éléments que Jakobson considère comme des « facteurs inaliénables de la communication verbale » le sont effectivement – et en particulier l'émetteur et le récepteur, qui même s'ils ne sont pas toujours identifiables, participent toujours virtuellement à l'acte énonciatif : « La double activité de production/reconnaissance met en place les deux fonctions d'émetteur et de récepteur, compliquées par le fait que tout émetteur est simultanément son propre récepteur et tout récepteur un émetteur en puissance ; aussi A. Culioli préfère-t-il les désigner comme "énonciateurs" : "[...] les deux sujets énonciateurs sont les termes primitifs sans lesquels il n'y a pas d'énonciation" » (Fuchs et Le Goffic, 1975, p. 121) : l'activité de parole implique la communication, et *la communication, que quelque chose (se) passe entre deux individus*¹ (que nous préférons tout de même quant à nous maintenir distincts terminologiquement : émetteur *vs* récepteur, locuteur *vs* allocutaire, énonciateur *vs* énonciataire...).

1 Dans le cas du soliloque, l'émetteur et le récepteur sont substantiellement confondus, mais ils restent fonctionnellement distincts. De plus, « il est, à cet égard, remarquable que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque [...]. Celui qui veut s'exprimer sans crainte de censure doit se trouver un public devant lequel il jouera la comédie de l'échange linguistique » (Martinet, cité par Flahault, 1978, p. 24) ; émettre un message sans destinataire, c'est là un comportement qui passe pour pathologique (et la parole verbale s'oppose sur ce point au chant, qui peut très « normalement » être une activité solitaire). Même dans les pratiques glossolaliques, le locuteur (qui déclare ne pas se comprendre lui-même) postule en général l'existence d'un destinataire divin (susceptible lui de décrypter les productions discursives du glossolale).

1.2 Critique de ce schéma

Cela étant dit, on peut en revanche reprocher à Jakobson de ne pas envisager suffisamment d'ingrédients, et tenter de complexifier quelque peu son schéma afin que « la carte » rende mieux compte du « territoire¹ ».

1.2.1 Le code

Dans ce schéma, le « code » se trouve formulé au singulier et suspendu en l'air entre l'émetteur et le récepteur. Ce qui pose deux problèmes et appelle deux critiques :

a) Problème de l'homogénéité du code

Il est inexact, nous l'avons dit, que les deux partenaires de la communication, même s'ils appartiennent à la même « communauté linguistique », parlent exactement la même « langue », et que leur compétence s'identifie avec « l'archi-français » d'un « archi-locuteur-allocutaire ». Quelle peut être l'ampleur des divergences existant entre les deux (ou plus) idiolectes en présence ? Sur ce point, deux attitudes rigoureusement antagonistes : d'un côté, celle de Jakobson qui déclare (1963, p. 33) : « En parlant à un nouvel interlocuteur, chacun essaye toujours, délibérément ou involontairement, de se découvrir un vocabulaire commun – soit pour plaire, soit simplement pour se faire comprendre, soit enfin pour se débarrasser de lui, on emploie les termes du destinataire. La propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé [...]; *Pidiolecte n'est donc, en fin de compte, qu'une fiction, quelque peu perverse* »² : un tel optimisme (le code commun, ce serait ainsi celui du destinataire, que l'émetteur s'approprierait mimétiquement) fait trop aisément bon marché des ambiguïtés, des incertitudes des échecs de la communication. D'autres au contraire, trop attentifs à ces échecs, prônent un solipsisme radical, ainsi Lewis Carroll qui déclare en appendice à la *Logique symbolique* : « Je soutiens que tout écrivain a entièrement le droit d'attribuer le sens qu'il veut à tout mot ou toute expression qu'il désire employer. Si je rencontre un auteur qui, au commencement de son livre, déclare : "Qu'il soit bien entendu que par le mot 'noir' je voudrai toujours dire 'blanc', et que par le mot 'blanc' j'entendrai toujours 'noir', j'accepterai humblement cette règle, quand bien même je la jugerais contraire au bon sens³ » – règle explicite et simple (de substitution antonymique), dont l'application permet sans trop de difficultés de compenser l'arbitraire du décret sémantique. Mais rien de tel chez Humpty Dumpty, dont l'idiolecte se veut irréductible : « Quand j'emploie un mot [...], il signifie ce que je veux qu'il signifie, ni plus, ni moins⁴ » ; attitude provocante, tyrannique, facétieuse et désespérée à la

1 Allusion à cet adage que répète inlassablement Korzybski, et qui vaut pour toute sorte de production discursive : « La carte n'est pas le territoire. »

2 Souligné par nous. Notons qu'en 1961, Jakobson (cité par Kevzin, 1969, n. 17, p. 29) considère que « les tentatives pour construire un modèle du langage sans tenir compte du locuteur ou de l'auditeur » menacent de transformer le langage en une « fiction scolastique » : en dix ans, la fiction a complètement changé de camp... Balinodig remarquable, et révélatrice de cette « mutation » dont nous parlions en avant-propos.

3 Cité par Jean Gattégno dans son introduction à *Logique sans peine* de Lewis Carroll, Hermann, 1966, p. 32.

4 *De l'autre côté du miroir*, Marabout, 1963, p. 245.

fois, que fonde une conscience aiguë des incertitudes du sens dont Alice fait à ses dépens, aux pays des merveilles, l'expérience. On ne se fait jamais comprendre d'autrui : autant se faire comprendre, au moins, de soi-même.

Une telle attitude solipsiste, Mounin la condamne en 1951 comme réactionnaire et bourgeoise : « Ces simples camarades parisiens [...] savaient d'instinct que, parmi les propriétés de la langue, il y avait sa grande *stabilité* d'une part, et son *unité* d'autre part, nécessaires afin que la langue demeure un moyen de communication entre les hommes. Tandis que toutes les manipulations formalistes que la bourgeoisie décadente inflige à sa langue en font, selon ses théoriciens mêmes, les Paulhan, les Blanchot, les Sartre¹, un moyen de solitude entre les hommes. » Bourdieu (1975) estime à l'opposé que l'utilisation de cet artefact théorique qu'est la notion de « langue commune » joue un rôle idéologique bien précis : il sert à masquer sous l'apparence euphorisante d'une harmonie imaginaire l'existence de tensions, d'affrontements et d'oppressions bien réels ; nier l'existence de ces tensions, et se bercer de « l'illusion du communisme linguistique », c'est en fait tenter de conjurer, par le biais du langage, les clivages sociaux.

Les opinions divergent donc, on le voit, tant sur le phénomène lui-même que sur son interprétation idéologique. Nous nous garderons bien de prendre position sur le second point. Quant au premier, nous dirons prudemment que la vérité est entre les deux. D'une part, pour prendre le cas de la composante lexicale où se rencontrent le plus massivement les divergences idiolectales, il est incontestable pourtant qu'un *certain* consensus s'établit sur les significations, qui rend possible une intercompréhension au moins *partielle* (et l'établissement des articles de dictionnaire) ; que les mots ont, en langue, un sens, ou plutôt des sens relativement stables et intersubjectifs : « Si on place mille personnes devant mille chaises », déclare un peu imprudemment B. Pottier (car nous avons nous-même constaté certains écarts dénommatifs concernant cet objet, lesquels sont plus spectaculaires encore s'agissant d'autres types de champs sémantiques), « on peut obtenir un million de fois le terme "chaise". En linguistique, cette coïncidence de subjectivité est ce qu'on appelle l'objectivité. » Cette remarque pointe en tout cas le fait que les signes sont « nécessaires » en même temps qu'arbitraires² : bien qu'il n'y ait aucune raison « naturelle » d'appeler un chat « un

1 Curieusement, dans cette déclaration de Mounin (citée par D. Baggioni, 1977, p. 106), Michel Leiris manque à l'appel, qui pourtant donne dans la préface du *Glossaire* sa formulation la plus radicale à la thèse solipsiste : « Une monstrueuse aberration fait croire aux hommes que le langage est né pour faciliter leurs relations mutuelles. C'est dans ce but d'utilité qu'ils rédigent des dictionnaires, où les mots sont catalogués, doués d'un sens bien défini (croient-ils), basé sur la coutume et l'étymologie. Or l'étymologie est une science parfaitement vaine qui ne renseigne en rien sur le sens véritable d'un mot, c'est-à-dire la signification particulière, personnelle, que chacun se doit de lui assigner, selon le bon plaisir de son esprit. »

2 Tout en défendant une thèse proche de celle d'Humpty Dumpty, la *Logique* de Port-Royal reconnaît (p. 129) que l'intercommunication se fonde sur la « nécessité » des signes : « Il est permis à chacun de se servir de tel son qu'il lui plaît pour exprimer ses idées, pourvu qu'il en avertisse. Mais comme les hommes ne sont maîtres que de leur langage, et non pas de celui des autres, chacun a bien droit de faire un dictionnaire pour soi mais on n'a pas droit d'en faire pour les autres, ni d'expliquer leurs paroles par les significations qu'on aura attachées aux mots. C'est pourquoi quand on n'a pas dessein de faire connaître simplement en quel sens on prend un mot, mais qu'on prétend expliquer celui auquel il est communément pris, les définitions qu'on en donne ne sont nullement arbitraires, mais elles sont liées et astreintes à représenter non la vérité des choses, mais la vérité de l'usage » (notons qu'ici « arbitraire » s'oppose à « nécessaire », et non à « motivé » comme dans la tradition saussurienne).

chat », les utilisateurs de la langue française acceptent de jouer le jeu des dénominations, et l'histoire ne nous livre aucun exemple d'Humpty Dumpty (comme Alice, à l'énoncé du « paradoxe » précédemment cité, proteste, interloquée, que « la question est de savoir si vous pouvez faire que les mêmes mots signifient tant de choses différentes », Humpty Dumpty rétorque superbement : « La question est de savoir qui est le maître, un point c'est tout ! », formule qui énonce superlativement le fait que dans l'échange verbal se jouent des rapports de pouvoir, et que c'est bien souvent le plus fort qui impose au plus faible son propre idiolecte ; n'empêche que personne jamais ne pousse sa maîtrise jusqu'à prétendre s'affranchir de la tyrannie des normes et des usages, et se prétendre le seul dépositaire légitime du « bon » sens). C'est vrai, « tout mot veut dire ce que je veux qu'il signifie », mais en même temps, « tout mot veut dire ce qu'il veut dire » (il a un sens en langue). Parler, c'est précisément tenter de faire coïncider ces deux intentions signifiantes, ces deux « vouloir dire ».

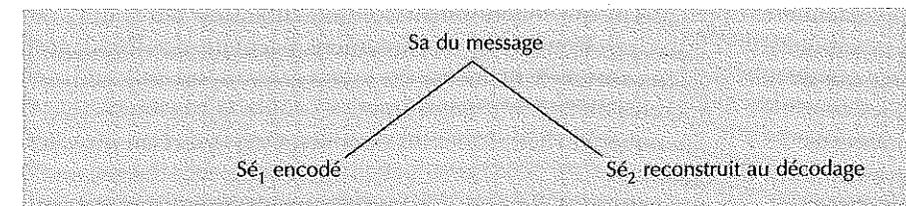
Mais les deux énonciateurs, même s'ils sont prêts à se conformer au sens-en-langue, n'en ont pas nécessairement la même conception. C'est pourquoi, après avoir premièrement admis que la communication verbale autorisait une *intercompréhension* partielle, il nous faut deuxièmement insister sur le fait que cette intercompréhension ne peut être que *partielle*. Il faut en prendre son parti : l'intercommunication (les dialectologues l'ont depuis longtemps montré, et ce qui est vrai des confrontations de dialectes l'est aussi, toutes proportions gardées, des confrontations d'idiolectes) est un phénomène relatif et graduel. Il n'y a aucune raison de privilégier les cas de communication « réussie ¹ », et de considérer comme des « bavures » des phénomènes aussi fréquents que les malentendus, les contre-sens ², les *quiproquos*. Bien au contraire, ainsi qu'à la suite d'Antoine Culioli le déclarent Fuchs et Le Goffic (1975, p. 122), « la dissymétrie entre production et reconnaissance, la non-coïncidence entre les systèmes des énonciateurs imposent de placer au centre de la théorie linguistique des phénomènes jusqu'alors rejetés comme des « ratés » de la communication ».

D'un point de vue méthodologique, cela veut dire que cette « idéalisation théorique qu'implique le fait d'identifier la compétence du locuteur à celle de l'auditeur » (postulat du « modèle neutre ») n'est pas aussi « légitime » que l'estime Lyons (1978, p. 71) ; et qu'il faut au contraire admettre que la communication (duelle : nous ne parlons pour l'instant que de ce cas le plus simple) se fonde sur l'existence non pas d'un code, mais de deux idiolectes ; partant, le message lui-même se dédouble, en ce qui concerne du moins sa face signifiée : si l'on définit en effet la compétence comme un ensemble de règles spécifiant

¹ Ces expressions connotent l'idéal d'une communication totale et transparente (restitution intégrale au décodage des signifiés encodés). Mais pourquoi serait-il grave ou regrettable qu'il en soit autrement ? On peut au contraire appliquer à tous les langages cette vérité que Barthes découvre lors d'une session de l'IRCAM (cf. *Le Monde*, 2 mars 1978, p. 15) : « Nous pensions devoir affronter une difficulté, celle d'avoir à rapprocher des langages réputés différents, venus de compétences inégales. Mais ce que nous avons affronté, je crois, c'est seulement notre peur de nous sentir exclus du langage de l'autre : ce que nous avons compris, c'est que cette peur est en grande partie illusoire : la séparation des langages n'est pas fatale, à partir du moment où l'on ne demande pas à la parole d'accomplir toute la communication. »

² Cette notion, ainsi que celle de « décodage aberrant » (U. Eco) sont bien entendu relatives au projet signifiant de l'émetteur.

« comment les sens sont appariés aux sons » (Chomsky), et si l'on pose que ces règles de correspondance Sa-Sé varient d'un idiolecte à l'autre, comme le signifiant d'un message reste invariant entre l'encodage et le décodage, il faut admettre que dans l'intervalle qui sépare ces deux opérations, le sens subit bien des avatars :



Il n'est donc pas vrai, comme semble le dire (d'après Fuchs et Le Goffic toujours) Jakobson, que le message passe dans sa totalité « de main en main, sans être altéré dans l'opération ».

b) Problème de l'extériorité du code

Même si la modalité d'existence du code dans la conscience des énonciateurs reste mystérieuse, il est certain, et la présentation chomskyenne améliore sur ce point celle de Saussure et de Jakobson, qu'il ne fonctionne qu'en tant que « compétence implicite » d'un sujet (ensemble d'aptitudes qu'il a intériorisées).

Le constituant « code » étant ainsi multiplié par deux, les générateurs individuels obtenus doivent être insérés, l'un dans la sphère de l'émetteur, l'autre dans celle du récepteur. On pourrait même considérer que chacun des deux idiolectes comportant deux aspects : compétence du point de vue de la production vs compétence du point de vue de l'interprétation ¹ (la première étant incluse dans la seconde car nos aptitudes d'encodage sont plus restreintes que nos aptitudes de décodage ²), il est nécessaire de spécifier que c'est la première qui figure dans la sphère de l'émetteur, et la seconde dans celle du récepteur (un même sujet faisant fonctionner l'une ou l'autre de ses deux compétences selon son rôle énonciatif). Mais nous préférons la présentation suivante : nous appellerons « compétence d'un sujet » la somme de toutes ses possibilités linguistiques, l'éventail complet de ce qu'il est susceptible de produire et d'interpréter. Cette compétence, conçue très extensivement, se trouve restreinte quand fonctionne la communication dans le cas où le sujet se trouve en position d'encodeur, et par l'action de divers filtres ³.

¹ Que l'on appelle parfois « compétence active » vs « passive » – mais l'expression est assez malencontreuse car l'opération de décodage est loin de se réduire à l'enregistrement pur et simple de significations évidentes (elles sont au contraire *reconstruites* au terme d'un *travail*, ou « calcul interprétatif »).

² Ainsi, « Koko le gorille » possède activement 300 mots ; mais passivement, 200 ou 300 de plus.

³ Par exemple, supposons un sujet qui manie une langue étrangère plus aisément en laboratoire que dans la vie réelle. Nous appellerons « compétence » linguistique de ce sujet sa compétence de laboratoire et nous dirons que la situation de communication normale fonctionne comme un filtre qui vient restreindre ses aptitudes langagières.

1.2.2 L'univers du discours

Il est inexact en effet de se présenter l'émetteur comme quelqu'un qui pour confectionner son message, choisit librement tel ou tel item lexical, telle ou telle structure syntaxique dans le stock de ses aptitudes langagières, et puise dans cet immense réservoir sans autre contrainte que « ce qu'il a à dire ». Des contraintes supplémentaires apparaissent qui fonctionnent comme autant de filtres limitant les possibilités de choix (et orientant symétriquement l'activité de décodage), filtres qui élèvent de deux sortes de facteurs :

- (1) les conditions concrètes de la communication ;
- (2) les caractères thématiques et rhétoriques du discours, c'est-à-dire en gros, les contraintes de « genre ».

Par exemple : pour analyser le discours d'un professeur de linguistique, il faut tenir compte :

- (1) de la nature particulière du locuteur (où entrent en jeu de nombreux paramètres) ; de la nature des allocutaires (leur nombre, leur âge, leur « niveau », leur comportement) ; de l'organisation matérielle, politique, sociale de l'espace où s'instaure la relation didactique, etc. ;
- (2) du fait que c'est un discours qui obéit aux contraintes suivantes : discours didactique (contrainte de genre) qui traite du langage (contrainte thématique).

De même, pour analyser les productions enfantines, il faut envisager :

- (1) s'il s'agit d'énoncés oraux ou écrits, monologués ou dialogués, émis en situation scolaire ou pas, etc. ;
- (2) s'il s'agit d'énoncés narratifs, descriptifs, poétiques (nature de la consigne stylistico-thématique).

Nous appellerons « univers de discours » l'ensemble :

- (1) (situation de communication) + (2) (contraintes stylistico-thématiques).

Nous proposons enfin les deux améliorations, ou plus modestement, les deux principes d'enrichissement suivants au modèle de Jakobson.

1.2.3 Les compétences non linguistiques

Dans les deux sphères de l'émetteur et du récepteur, nous intégrons aux côtés des compétences strictement linguistiques (et para-linguistiques) :

- leurs déterminations psychologiques et psychanalytiques, qui jouent bien évidemment un rôle important dans les opérations d'encodage/décodage, mais dont nous dirons, faute de compétence en la matière, peu de choses (le fonctionnement des déictiques nous fournira pourtant un exemple de l'incidence de ce facteur « psy-¹ » sur les choix linguistiques) ;
- leurs compétences culturelles (ou « encyclopédiques », ensemble des savoirs implicites qu'ils possèdent sur le monde) et idéologiques (ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel) qui entre-

¹ Ce morphème (obtenu par l'intersection de leurs signifiants) fonctionne comme un archilèxème venant commodément neutraliser (intersection corrélatrice des signifiés) l'opposition sémantique existant entre psychologique/psychanalytique/psychiatrique...

tiennent avec la compétence linguistique des relations aussi étroites qu'obs- cures, et dont la spécificité vient encore accentuer les divergences idiolectales.

1.2.4 Les modèles de production et d'interprétation

Les modèles de compétence linguistique explicitent l'ensemble des connaissances que les sujets possèdent de leur langue ; mais lorsque ces connaissances sont mobilisées en vue d'un acte énonciatif effectif, les sujets émetteur et récepteur font fonctionner des règles générales qui régissent les processus d'encodage et de décodage, et dont l'ensemble une fois explicité (ce qui est encore loin d'être le cas) constituerait les « modèles de production et d'interprétation ». Nous admettrons provisoirement l'hypothèse qu'à la différence du modèle de compétence linguistique, ces modèles sont communs à tous les sujets parlants, c'est-à-dire que tous utilisent les mêmes procédures lorsqu'ils émettent/reçoivent les messages (procédures qui seraient même, d'après J. Pohl, universelles et panchroniques). Mentionnons encore, entre ces deux types de modèles, les différences suivantes :

◇ Dans le modèle de compétence, l'ordre des règles n'est en principe pas pertinent¹ ; dans les modèles de production/interprétation, cet ordre joue au contraire un rôle primordial puisqu'il s'agit de décrire des processus génétiques effectifs, et effectivement ordonnés dans la durée.

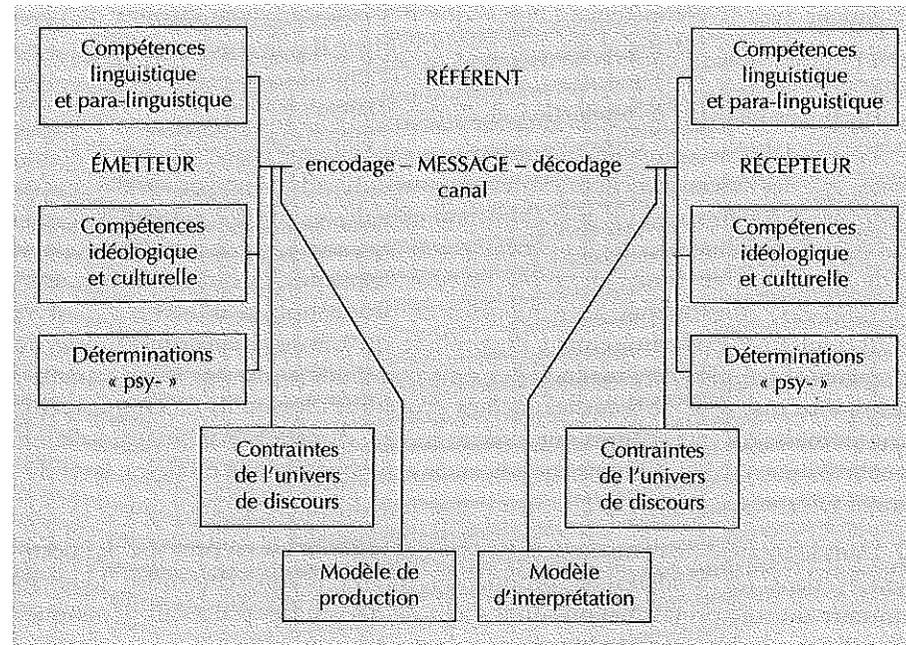
◇ Les modèles de production/interprétation s'appuient sur le modèle de compétence, qu'ils ont pour but de faire fonctionner. Mais tous les faits pertinents en compétence ne sont pas également récupérés par ces deux modèles. Par exemple, alors que tous les sujets possèdent une « compétence synonymique » et une « compétence polysémique » (conscience de l'existence de ces phénomènes et connaissance des cas où ils se rencontrent), le problème de la synonymie (choix dans la démarche onomasiologique) est essentiellement de nature « productive », tandis que celui de la polysémie (choix dans la démarche sémasiologique) est essentiellement de nature interprétative.

◇ Inversement, des facteurs autres que la compétence linguistique entrent en jeu dans la constitution des modèles de production/interprétation : compétences culturelle et idéologique, données situationnelles, etc.

1.3 Reformulation du schéma de la communication

Voici donc, après ces commentaires anticipés, la reformulation que nous proposons du schéma de Jakobson (page suivante).

¹ On sait que c'est là-dessus que Chomsky fonde son argumentation tendant à prouver que la sémantique générative n'est qu'une « variante notationnelle » du modèle standard.



Commentaire¹

a) Il nous semble impossible de dissocier les compétences linguistique et para-linguistique (prosodie et mimo-gestualité) dans la mesure où, à l'oral du moins, la communication est « multi-canal » : pour transmettre les significations, les supports phonématiques et para-linguistiques se prêtent mutuellement leur concours. Dans l'étude, qui a le mérite de partir de l'observation de faits concrets, et en particulier de perturbations pathologiques, qu'ils consacrent au fonctionnement du circuit de la communication, A. Borrell et J.-L. Nespoulous constatent que parler, c'est d'abord « procéder à la sélection des diverses catégories de supports formels de la communication (langue, geste, mimique...). Cette opération n'a pas pour but de privilégier un des systèmes sémiotiques au détriment des autres ; de nombreux agencements nous semblent au contraire possibles. C'est ainsi que nous observons parfois la co-occurrence des divers systèmes dans le cadre du discours. Ex. : Message linguistique + Geste + Mimique. Dans d'autres cas, ces divers éléments apparaîtront alternativement, un geste venant cette fois prendre la place d'un mot ou d'un syntagme » (1975, p. 103).

L'importance des comportements para-verbaux apparaît entre autres dans ce fait que c'est à l'oral la direction du regard du locuteur qui définit prioritairement l'allocutaire, et cela de façon plus décisive que l'emploi du « tu » linguis-

¹ Pour une reformulation ultérieure de ces différentes « compétences » impliquées dans les mécanismes de production/interprétation, voir notre *Implicite*, chap. 4 (où nous introduisons la notion de « compétence rhétorico-pragmatique »), ainsi que *Les Interactions verbales*, t. I, 29 sq. (où il est question de « compétence communicative »).

tique, car les pronoms personnels peuvent donner lieu à des emplois « décalés » (problème de ces « tropes » particuliers que nous envisagerons plus loin sous le terme d'« énallages ») : lorsqu'une personne présente dans la situation de communication est dénotée à l'aide d'un pronom de troisième personne, on en conclut en effet :

- qu'elle est exclue de la relation d'allocution si le regard du locuteur n'est pas dirigé vers elle ;
- qu'elle joue effectivement le rôle d'allocutaire dans le cas contraire (le « il » s'expliquant alors comme un « trope », qui se rencontre dans les énoncés « hypocoristiques » du type « Comme il était gentil mon bébé ! »).

b) Nous appelons « univers de discours » quelque chose d'extrêmement complexe et hétérogène, qui englobe :

◇ Les données situationnelles, et en particulier la nature écrite ou orale du canal de transmission, et l'organisation de l'espace communicationnel, objet de la réflexion « proxémique ». Il convient de préciser que toutes ces données ne sont pertinentes que sous la forme d'« images », de représentations que les sujets énonciateurs s'en construisent, et qu'il faut en particulier admettre dans leur compétence culturelle les images (I) que l'émetteur (A) et le récepteur (B) se font d'eux-mêmes et de leur partenaire discursif, c'est-à-dire les quatre éléments que Michel Pêcheux (1969) symbolise comme suit :

- I_A (A) (Image de A pour A) : « qui suis-je pour lui parler ainsi ? »
- I_A (B) (Image de B pour A) : « qui est-il pour que je lui parle ainsi ? »
- I_B (B) : « qui suis-je pour qu'il me parle ainsi ? »
- I_B (A) : « qui est-il pour qu'il me parle ainsi ? ».

◇ Les contraintes thématico-rhétoriques qui pèsent sur le message à produire¹.

Ces différents facteurs, ainsi que le montre Hamon (1974, p. 119), ont un caractère relativement² contraignant, caractère que, dit-il, « les enfants [...] conçoivent très tôt, quand ils s'aperçoivent que leur fabrication d'un message est médiatisée (filtrée, prédéterminée) par une série d'images implicites ou explicites qu'ils se font, pour reprendre le schéma hexafonctionnel de Jakobson :

- d'eux-mêmes ;
- de leur discours ;
- du support de leur discours ;
- de la langue qu'ils utilisent ;
- du destinataire ;
- de la réalité sociale et physique.

¹ C'est-à-dire que cette composante rend compte à la fois de ce que Todorov (1973, p. 135) appelle les contraintes « énonciatives » et « discursives », par opposition aux contraintes strictement linguistiques.

² Relativement, car les contraintes situationnelles permettent tout de même en français un « jeu » assez souple, à la différence de cette langue Dyirbal parlée dans le North Queensland, dont Dixon (1971, p. 437) nous apprend qu'elle comporte deux variantes au vocabulaire totalement différent : le Guwal, parler quotidien non marqué, et le Dyalnuy, langue spéciale utilisée *obligatoirement* en présence de certains parents « tabous » : « The use of one language or the other was entirely determined by whether or not someone in proscribed relation to the speaker was present or nearby ; there was never any choice involved. »

Diss.

Ces images peuvent d'ailleurs être plus ou moins démultipliées : j'écris en fonction de l'image que mon public se fait de moi-même – problème de "l'image de marque" de l'écrivain, qui fonctionne également comme une *norme contraignante* [...]. À chaque "image" correspondra *une série de contraintes ou de servitudes (de normes)* qui viendront orienter le travail de l'émetteur ».

1.4 (Auto-)critiques

Notre modélisation de la communication verbale, en accordant une place aux autres compétences sur lesquelles se greffe la compétence linguistique, et aux différents facteurs qui médiatisent la relation langue/parole et permettent la conversion de l'une en l'autre, fait subir à celle de Jakobson, nous semble-t-il, certains aménagements positifs. Mais ce n'est encore qu'un schéma – trop schématique, et trop statique.

1.4.1 Les propriétés de la communication verbale

Cette présentation ne fait pas apparaître certaines propriétés caractéristiques de la communication verbale (et qui permettent de l'opposer à d'autres types de communications sémiotiques)¹ à savoir :

◇ *La réflexivité* : l'émetteur du message est en même temps son premier récepteur².

◇ *La symétrie* : le message verbal appelle généralement une réponse, c'est-à-dire que tout récepteur fonctionne en même temps comme un émetteur en puissance (cette propriété s'appliquant surtout au message oral, encore que certains d'entre eux excluent le droit de réponse : certains types de discours professoral³, le discours théâtral – le public pouvant certes « répondre » par certains comportements verbaux ou mimo-gestuels, mais la symétrie implique que la réponse s'effectue *à l'aide du même code*⁴ ; inversement, la communication épistolaire, quoique de nature écrite, autorise et sollicite une réponse différée).

Remarque

Notre schéma suppose que quand l'un parle, l'autre écoute en silence et inversement, c'est-à-dire que les deux énonciateurs jouent *à tour de rôle* celui d'émetteur et de

1 Par exemple, la communication entre abeilles n'est ni symétrique, ni transitive, ni réflexive ; même chose pour les messages produits par les panneaux de la circulation routière : un panneau ne se parle pas à lui-même, et le récepteur ne répond pas à l'émetteur à l'aide du même code.

2 C'est même le plus important pour A. Tomatis, qui répète et démontre dans *L'Oreille et le langage* que « parler, c'est d'abord s'entendre parler ».

3 Il est piquant de constater qu'appliquée à un élève, la formule « il répond » jette sur lui le discrédit et connote l'insolence : il y a certes plusieurs manières de « répondre », mais la polysémie de l'expression témoigne du fait que, fondamentalement, la communication didactique est conçue comme devant rester asymétrique.

L'homme est en effet constitué de telle sorte qu'il est « par nature » plus propre à l'écoute muette qu'à la prise de parole, Zénon d'Élée nous le démontre de manière irréfutable : « La nature nous a donné une langue et deux oreilles, afin que nous écoutions plus et parlions moins. »

4 C'est bien le cas dans le *happening*, qui correspond précisément au souci de rendre symétrique la communication théâtrale.

récepteur. Cette simplification abusive (car il arrive fréquemment que les divers participants à une conversation « parlent tous à la fois ») est à la rigueur acceptable en ce qui concerne les comportements verbaux proprement dits, une telle situation passant tout de même pour la plus normale¹. Mais elle est en revanche inadmissible s'agissant des comportements para-verbaux, car les usages conversationnels veulent au contraire que pendant que L parle, A réagisse mimo-gestuellement (mimique d'approbation, moue sceptique, etc.), réactions dont l'absence totale et prolongée finit par inhiber complètement le discours de L. Pour rendre compte d'un tel fonctionnement, le schéma devrait donc être raffiné de la façon suivante :

- du côté de l'émetteur, entrent en fonctionnement :
 - sa compétence verbale d'encodage ;
 - sa compétence para-verbale d'encodage et de décodage (des comportements « actifs » du récepteur) ;
- du côté du récepteur :
 - sa compétence verbale de décodage (« passive ») ;
 - sa compétence para-verbale de décodage, et certains éléments de sa compétence d'encodage (unités à fonction « phatique » ou régulatrice) ;

◇ *La transitivité* : elle consiste en ce que, si un émetteur x transmet à un récepteur y une information i, y a la possibilité de transmettre à son tour i à z, sans avoir fait lui-même l'expérience de la validité de i. Cette propriété fondamentale permet au langage humain (à la différence par exemple de celui des abeilles) de fonctionner comme l'instrument privilégié de la transmission du savoir.

1.4.2 La complexité des instances émettrice et réceptrice

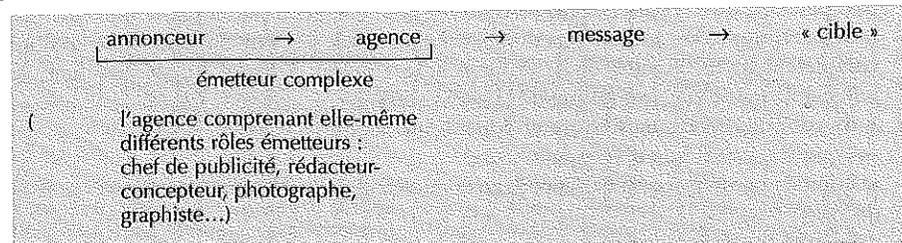
D'autre part, cette présentation ne rend compte que du cas le plus simple, et finalement le plus rare, de communication : celui de la communication duelle (en « tête-à-tête »). Or, sans même parler du cas épineux du discours littéraire, dans lequel les instances émettrice et réceptrice se trouvent dédoublées (auteur/narrateur d'un côté, lecteur/narrataire de l'autre), de nombreux cas de communication « ordinaire » dévient par rapport à ce schéma canonique, et il serait urgent d'établir une typologie des situations d'allocution qui tiennent compte du nombre et du statut des partenaires de l'échange verbal :

a) À la phase d'émission, plusieurs niveaux d'énonciation peuvent se trouver superposés (problèmes du discours rapporté, du transcodage², etc.), et Jakobson lui-même en est bien conscient, qui déclare à propos d'une « bribe de conversation » entendue dans le train : « Il y a là une chaîne d'émetteurs et de récepteurs, tant réels que fictifs, dont la plupart ont une simple fonction de relais, et se contentent de citer (pour une large part, volontairement) un seul et unique

1 Lors d'une émission « Apostrophes » consacrée au problème de la « modernité » en littérature (8 déc. 1978), comme la confusion des voix entravait le débat par son « bruit » excessif, Bernard Pivot y mit bon ordre par cette répartie superbe d'à-propos (nous le citons approximativement) : « Écoutez, je sais bien que dans la littérature moderne il y a souvent plusieurs "voix" mélangées, on ne sait pas bien qui parle et ça n'a d'ailleurs aucune importance, mais à la télévision on en est encore à l'âge classique, il y en a un qui parle et les autres qui écoutent... »

2 Sur ce problème, voir Pohl (1968, p. 50), qui propose une classification des différents types « d'intermédiaires humains » : messenger, écrivain public, secrétaire, agent des télégraphes, interprète, traducteur, vulgarisateur, etc.

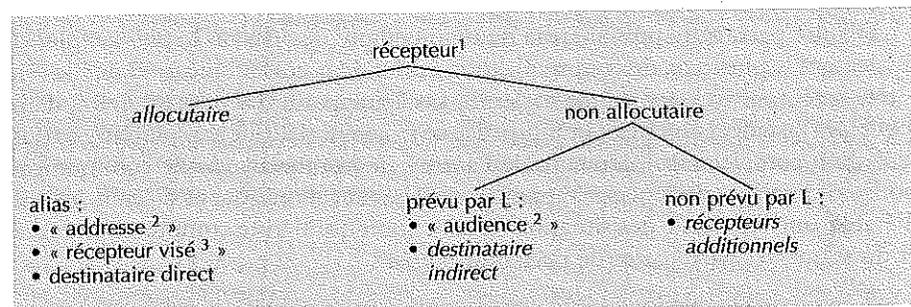
message, qui leur était (pour un certain nombre d'entre eux, tout au moins) depuis longtemps connu » (1973, p. 206). Ainsi, lorsqu'un annonceur commande à une agence une campagne publicitaire, le schéma de la communication se complexifie de la façon suivante :



Autre exemple : la communication théâtrale oblige, elle aussi, à admettre l'existence d'une *chaîne d'émetteurs*, l'émetteur originel (l'auteur) se trouvant relayé par une série d'émetteurs « interprétants » (metteur en scène, décorateur, éclairagiste, acteurs...).

b) Quant à la catégorie du récepteur, il convient, elle aussi, de l'affiner en faisant intervenir un certain nombre d'axes distinctifs.

1 Nous introduirons d'abord la distinction suivante :



◇ Le destinataire proprement dit, ou allocutaire (qui peut être singulier ou pluriel, nominal ou anonyme, réel ou fictif), se définit par le fait qu'il est explicitement considéré par l'émetteur L (l'emploi du pronom de seconde personne et/ou la direction du regard en témoignent) comme son partenaire dans la relation d'allocution, et que partant les opérations d'encodage sont partiellement déterminées par l'image que L s'en construit.

1 Pour une description plus fine de ces différentes catégories de récepteurs, voir Goffman 1987.

2 On trouve chez Fillmore (« Deixis I », p. 3) cette opposition « adresse » vs « audience », ce dernier étant défini comme « a person who may be considered as part of the conversational group but who is not a member of the speaker/addresser pair ».

3 C'est l'expression qu'utilise Lyons, 1978, p. 34.

◇ L'émetteur peut se soucier en outre de la présence dans le circuit de la communication de « destinataires indirects » qui, sans être intégrés à la relation d'allocution proprement dite, fonctionnent comme des « témoins » de l'échange verbal, et l'influencent parfois de façon décisive (exemples du mot d'esprit, du discours polémique, des exposés en soutenance de thèse, etc.).

◇ Il faut enfin admettre pour tout message l'existence de récepteurs additionnels et aléatoires, dont l'émetteur ne saurait prévoir la nature, et par voie de conséquence, la façon dont ils interpréteront le message produit. C'est ainsi qu'une lettre peut tomber en d'autres mains que celles de son destinataire intentionnel, ou qu'un cours peut être écouté dans l'embrasure d'une porte par un auditeur de passage, sur lequel l'émetteur n'a aucun moyen d'agir pour contrôler la façon dont « passe » son message.

2 Pour chacune de ces trois catégories de récepteurs, le nombre des éléments qu'elles sont susceptibles de comprendre est extrêmement variable, et varient en conséquence les propriétés internes du message.

3 Les destinataires directs et indirects peuvent être physiquement présents dans la situation de communication, ou en être absents¹ (les récepteurs additionnels étant par définition exclus de cette situation).

4 Ils peuvent avoir ou non la possibilité de répondre (communication symétrique/unilatérale), et cet axe (qui en domine un autre : la réponse peut être immédiate ou différée, comme dans l'échange épistolaire) ne recouvre pas le précédent, d'où la possibilité de fonder sur les axes (3) et (4) quatre classes de récepteurs :

- présent + « loquent² » (échange oral quotidien) ;
- présent + non-loquent (la conférence magistrale) ;
- absent + loquent (la communication téléphonique) ;
- absent + non-loquent (dans la plupart des communications écrites).

5 Dans certains cas complexes de communication, les destinataires se ventilent en plusieurs « couches » de réception qui n'ont pas le même statut énonciatif (c'est-à-dire que cet axe précise et illustre les distinctions introduites en (1), en voici quelques exemples :

◇ Au cours des interviews radiophoniques de personnalités politiques ou scientifiques, on constate que les appellatifs viennent ponctuer le discours avec une fréquence inusitée. C'est qu'en plus de leurs fonctions conative et phatique ordinaires, ils servent à informer les auditeurs, dont l'ensemble ne cesse de se renou-

1 C'est pourquoi il est important de ne pas confondre (1) la situation de communication avec (2) la relation d'allocution :

- l'allocutaire fait par définition partie de (2), mais non nécessairement de (1) (communication écrite ou téléphonique) ;
- inversement, le délocuté, exclu de (2), peut être inclus dans (1).

2 Nous empruntons ce terme à Maillard, 1974.

veler au cours de l'émission, de l'identité de l'interviewé. On ne peut donc décrire adéquatement le fonctionnement de ces termes, qui cumulent les fonctions appellative et désignative, qu'en tenant compte de la superposition de deux niveaux distincts et hétérogènes d'allocation.

◇ Dans la communication théâtrale, l'acteur s'adresse à d'autres acteurs, présents sur scène et susceptibles de répliquer, mais aussi, à un autre niveau, au public également présent¹, mais dans l'ombre et le silence ; et il peut selon les cas privilégier la relation intra-scénique ou la relation avec l'assistance.

Appelons respectivement n_a et n_p les deux niveaux de réception. Si l'on admet l'opposition terminologique que propose Lavorel (1973, p. 146-147), et que le « monologue » comique et mélodramatique s'effectue, à l'insu du locuteur, en la présence sur scène d'un récepteur indiscret, tandis que dans le « soliloque » tragique l'acteur n'a d'autre récepteur que le public, on peut décrire ainsi le fonctionnement énonciatif de ces deux catégories rhétoriques :

- existence dans les deux cas du niveau n_p ;
- quant à n_a , c'est un ensemble vide dans le cas du soliloque, et occupé par un ou plusieurs « récepteur (s) additionnel (s) » dans le cas du monologue.

Remarques

- En dehors de ces deux cas, toute tirade admet en n_a un (ou plusieurs) destinataire(s) direct(s), doublé(s) éventuellement de destinataires indirects.
- Le niveau n_p peut être assimilé à la catégorie des destinataires indirects (qui deviennent directs en cas d'adresse au public).
- « Parler à la cantonade », c'est d'après le *Petit Robert* (1967) : au théâtre, « parler à quelqu'un qui est supposé être dans les coulisses » (existence donc en n_a d'un destinataire direct, mais absent de l'espace scénique) ; couramment, « parler en semblant ne s'adresser précisément à personne » (soit : absence de destinataire direct, mais présence de destinataires indirects).

◇ Analysant dans un magazine féminin le dispositif énonciatif dans lequel s'inscrit le courrier des lectrices, Chabrol remarque (1971, p. 100), sans malheureusement expliciter les modalités de son inscription dans l'énoncé, que c'est à la « lectrice idéale », plus qu'à une correspondante particulière, que s'adresse en réalité Marcelle Ségol : « La lectrice "idéale" est inscrite dans le discours. Ce trait explique le caractère "biaisé" des réponses de Ségol. Ce n'est pas à la correspondante qu'elle parle mais à la lectrice idéale. La correspondante devient la tierce personne de ce dialogue. »

¹ Le discours filmique s'oppose de ce point de vue à la communication théâtrale, et c'est pourquoi les adresses au spectateur (qui se rencontrent par exemple dans *Pierrot le Fou* de Godard) y sont plus nettement « marquées ».

Remarque annexe : dans une séquence de cette œuvre, Marianne et Ferdinand-Pierrot, assis côte à côte sur la banquette avant d'une voiture, dialoguent amoureusement :

« Je mets la main sur ton genou.

— Moi aussi Marianne.

— Je t'embrasse partout... » — mais ils n'en font rien.

Et ce trope comportemental produit un effet plus violent que le « je t'embrasse » conventionnel de la communication téléphonique ou épistolaire, la différence tenant bien sûr au statut du destinataire (présent/absent → possibilité/impossibilité de passer à l'acte).

◇ Dernier exemple de la pluralité possible des niveaux de réception : *La Couleur orange*, roman d'Alain Gerber (Laffont 1975), est dédié à une certaine Marie-José, qui se trouve interpellée dès la phrase inaugurale (« Ce que j'aimais, c'est la couleur, tu sais, orange »). Mais sans doute Gerber espère-t-il d'autres lecteurs que cet interlocuteur privilégié : il convient donc, là encore, de tenir compte, dans la description du dispositif allocutaire qui encadre ce texte, de deux niveaux hétérogènes de récepteurs.

Remarque

Il arrive parfois (c'est particulièrement net dans l'exemple de Marcelle Ségol, et c'est une ficelle comique abondamment exploitée par Molière) que la hiérarchie effective des niveaux de réception soit inversée par rapport à leur hiérarchie de principe, c'est-à-dire que celui qui s'inscrit littéralement dans l'énoncé comme son destinataire indirect fonctionne en fait comme le véritable allocutaire : on peut dans ce cas parler de trope communicationnel.

6 Le récepteur peut encore être réel, virtuel, ou fictif – fictif, il le devient à la faveur du subterfuge qui consiste à prêter au lecteur *virtuel* les apparences et les pouvoirs exclusifs d'un être *réel*, comme le don de parole. Lorsque Diderot suppose venant de son lecteur des objections, des lassitudes, des incertitudes (« Je vous entends, vous en avez assez, et votre avis serait que nous allussions rejoindre nos deux voyageurs »), il lui conserve son statut réel d'être virtuel. Mais dès lors qu'il prend la parole (« Tandis que je vous faisais cette histoire, que vous prendrez pour un conte... – Et celle de l'homme à la livrée qui raclait de la basse ? – Lecteur, je vous le promets¹ »), le lecteur, en accédant à l'existence, se trouve du même coup rejeté dans la fiction. Au-delà de certaines limites, l'inscription de l'autre dans l'énoncé du « je » bascule dans un irréalisme d'ailleurs parfaitement assumé, d'après Lecointre et Le Galliot, par Diderot.

7 Dans la définition du récepteur, il convient enfin de faire intervenir la relation socio-affective qu'il entretient avec le locuteur. Cette relation se définit elle-même à partir de différents paramètres (degré d'intimité qui existe entre les deux partenaires de l'échange verbal, nature des rapports hiérarchiques qui éventuellement les séparent, et du contrat social qui les lie), mais elle se ramènerait, selon Perret (1968), à un archi-axe graduel

distance/non distance

qui subsumerait à la fois l'axe de l'intimité et de la domination sociale (et qui intervient par exemple de façon déterminante dans l'utilisation des pronoms « vous » vs « tu »).

1.4.3 Les interactions existant entre ces diverses composantes

Mais l'inconvénient essentiel de notre schéma, c'est qu'il met en place dans leurs cases respectives que des *termes* (dans les deux sens de ce terme) :

¹ Extraits de *Jacques Le Fataliste* (Œuvres de Diderot, Gallimard, 1951, pp. 528 et 544), cités par Lecointre et Le Galliot, 1972.

a) Ce ne sont que des mots, auxquels il s'agit de donner un contenu référentiel précis. Quelle réalité recouvrent exactement ces étiquettes descriptives ? Le seul élément qui ait jusqu'à présent fait l'objet d'investigations approfondies, c'est la compétence linguistique (conçue d'ailleurs de façon bien restrictive). Quant aux autres composantes de la communication, elles restent encore terres inconnues ou presque.

b) Ce sont des termes de relations : les différents ingrédients de ce modèle sont juxtaposés les uns aux autres, et figés à la place qui leur est dévolue, comme s'il n'existait entre eux aucun problème de définition de frontière, ni aucune espèce d'interactions. Quelques exemples montreront qu'il n'en est rien :

*de l'un
de l'autre
des deux*

1 L'émetteur et le récepteur, dans ce schéma, se font face, et leurs « sphères » respectives sont comme deux bulles imperméables qui se gardent bien de s'intersectionner. Nous avons déjà introduit quelques correctifs à cette présentation, en disant que tout récepteur était en même temps un émetteur en puissance, et que dans la compétence culturelle des deux partenaires de la communication il fallait incorporer l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, qu'ils se font de l'autre, et qu'ils imaginent que l'autre se fait d'eux-mêmes : on ne parle pas à un destinataire réel, mais à ce que l'on croit en savoir, cependant que le destinataire décode le message en fonction de ce qu'il croit savoir de l'émetteur.

Mais ces réserves sont trop faibles encore. Car les deux interlocuteurs ne se contentent pas de prendre à tour de rôle la parole, en tenant compte des images qu'ils se sont une fois pour toutes constituées l'un de l'autre : il y a modification réciproque des protagonistes du discours au fur et à mesure que se déroule ce que certains théoriciens comme Watzlawick dénomment justement une « interaction ». D'autre part, même si les compétences ne sont pas aussi parfaitement identiques que le suppose Jakobson, c'est tomber dans l'excès inverse que de les présenter comme totalement disjointes : elles s'intersectionnent d'autant plus qu'elles ont tendance à s'adapter l'une à l'autre au cours de l'échange verbal, chacun modelant, dans des proportions il est vrai extrêmement variables, son propre code à celui qu'il présume chez l'autre. Certains générativistes le reconnaissent d'ailleurs, et tentent d'aménager la conception standard du « locuteur-auditeur idéal » en postulant l'existence d'une « compétence communicationnelle » (Lakoff : conscience de l'existence de certaines variations «-lectales»), ou encore d'une « métacomptence » (Wunderlich, 1972, p. 47 : « Fait également partie de la compétence linguistique une sorte de métacomptence, à savoir la capacité de réorganiser une grammaire déjà intériorisée, de modifier des règles existantes de production de phrases et de perception linguistique, d'admettre de nouveaux éléments dans le lexique, etc. Ceci se produit chaque fois qu'un auditeur [il conviendrait d'ajouter : ... « et qu'un émetteur »] accepte la compétence linguistique différente de l'un de ses partenaires en communication et essaie de l'assimiler. ») Quelle que soit la place que l'on accorde dans le modèle au phénomène, il est en tout cas certain (et l'usage des déictiques nous en fournira l'illustration) que tout acte de parole exige une certaine dépense d'énergie pour « se mettre à la place de l'autre » (dépense en général, ainsi que nous le montre encore le fonctionnement des déictiques, considérablement plus grande pour le

récepteur que pour l'émetteur), et que « la communication se fonde sur cet ajustement plus ou moins réussi, plus ou moins souhaité, des systèmes de repérage des deux énonciateurs ¹ » (Culioli, 1973, p. 87).

2 Le problème de la compétence idéologique sera repris plus tard. Mais disons dès maintenant que l'idéologie, tout en constituant un système de contenus autonome, et susceptible de se manifester dans toutes sortes de comportements sémiologiques, investit de toute part et préférentiellement les contenus linguistiques, et que la frontière entre les deux compétences, que nous avons représentée par un trait plein, est en réalité poreuse.

3 Le statut du référent est tout aussi complexe. D'une part, il est extérieur au message, et environne la communication. Mais en même temps il s'y insère dans la mesure où une partie de ce référent est concrètement présente et perceptible dans l'espace communicationnel, et c'est en général ce que l'on entend par situation de discours ; où une autre partie (qui peut coïncider partiellement, dans le « discours de situation », avec la précédente) de ce référent est convertie en contenu du message ; où enfin il se réfléchit dans la « compétence idéologique et culturelle » des sujets, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances qu'ils en possèdent et des représentations qu'ils s'en sont construites. Son lieu d'insertion est donc multiple.

4 Le canal, c'est d'abord le support des signifiants, eux-mêmes support des significations. Mais il fonctionne en même temps comme un filtre supplémentaire puisque la nature du canal n'est pas sans incidence sur les choix linguistiques : c'est par exemple un fait bien connu qu'en publicité la nature du « message » varie avec celle du « support ² ».

5 Quant à « l'univers de discours », il intègre à la fois, nous l'avons dit, les données situationnelles et les contraintes de genre. Or ses frontières internes sont aussi floues que ses frontières externes, étant donné que :

- les contraintes rhétoriques sont en partie déterminées par les données situationnelles ;
- on peut considérer que l'émetteur et le récepteur sont partie intégrante de la situation de communication ;
- enfin, la situation intègre une partie du référent. Mais laquelle ? Ce que voient le locuteur et l'allocutaire ? Ce qu'ils peuvent voir en modifiant leur champ de

1 Le film de Jean Schmidt *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel* (documentaire sur les « zonards » et autres sous-prolétaires urbains) en fournit un exemple en la personne de l'« éducateur » qui, sous peine de rester incompris (« Et la lutte que vous avez menée ensemble, ça n'a pas modifié l'image que tu te faisais des immigrés ? » - « Comment ça, l'image ?? »), joue en permanence sur un double clavier et se croit obligé de traduire dans le langage de l'autre les formules qui lui viennent spontanément aux lèvres (ce qui donne par exemple : « Le problème c'est que vous êtes complètement en dehors des circuits de production - que vous bossez pas, quoi. »)

2 On connaît la célèbre formule de Mac Luhan : « Le message c'est le médium. » Pour un exemple (celui des « communications de masse ») de l'incidence du canal sur les propriétés internes du message, voir Eco, 1972, p. 19.

vision sans se déplacer ? En se déplaçant ? Mais alors, où arrêter le référent de situation ?

Nous serions bien incapable de répondre à toutes ces questions. Notre schéma (car « modèle » serait un bien grand mot, s'agissant d'un objet aussi faiblement structuré) a du moins le mérite de les soulever, de montrer que les différents paramètres extralinguistiques sont loin d'y occuper une place marginale, et de permettre de circonscrire les tâches qui attendent la linguistique « de deuxième génération » que Benveniste appelle de ses vœux : chercher comment s'articulent entre elles les différentes compétences ; comment agit, à l'encodage et au décodage, ce filtre complexe qu'est l'univers de discours ; comment s'effectue, dans une situation déterminée, la mise en référence du message verbal ; tenter enfin d'élaborer ces modèles de production et d'interprétation qui permettent la conversion de la langue en discours.

2 L'ÉNONCIATION

Il est temps maintenant de définir plus précisément le champ de notre étude, c'est-à-dire de fournir une réponse à la question : qu'est-ce donc que l'énonciation ? Quel doit être, quel peut être l'objet d'une « linguistique de l'énonciation » ? C'est alors qu'apparaissent l'écart qui sépare ce « pouvoir » de ce « devoir » et l'ambiguïté qui s'attache au concept d'énonciation.

2.1 Considérations sémantiques sur le mot « énonciation »

2.1.1 Sens originel

Tous les linguistiques pourtant s'accordent sur le sens « propre » qu'il convient d'attribuer à ce terme :

◇ Benveniste (1970, p. 12) : « L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. »

◇ Anscombre et Ducrot (1976, p. 18) : « L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle ».

Nous dirons donc que l'énonciation, c'est en principe l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d'un acte communicationnel particulier, l'ensemble des éléments que nous avons précédemment schématisés.

Mais Anscombre et Ducrot poursuivent ainsi : « [L'énonciation] est donc par essence historique, événementielle, et, comme telle, ne se reproduit jamais deux fois identique à elle-même. » S'ils s'accordent sur sa « vraie » nature, les linguistes sont également unanimes à reconnaître l'impossibilité de constituer en objet d'étude l'énonciation ainsi conçue : c'est en effet « l'archétype même de l'inconnaissable », car « nous ne connaissons jamais que des énonciations énoncées » (Todorov, 1970, p. 3).

2.1.2 Premier glissement sémantique

C'est pourquoi le terme subit couramment, à partir de sa valeur originelle, un premier glissement sémantique, d'ordre métonymique, glissement qui s'explique à la fois par l'impossibilité méthodologique de traiter l'énonciation au sens propre, et par la motivation du signifiant (le suffixe -tion dénotant en français polysémiquement l'acte et le produit de l'acte) : alors qu'à l'origine l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme un acte à son produit, un processus dynamique à son résultat statique, le terme a progressivement vu son dénoté se figer. Tel texte est traité d'« énonciation », cependant que le sens premier devient marqué par rapport au dérivé, voire remotivé sous la forme d'« acte d'énonciation ».

On peut alors se demander dans quelle mesure l'énonciation, au terme d'une telle évolution sémantique, s'oppose encore à l'énoncé. Avant de répondre à cette question, nous voudrions d'abord rapidement signaler que le terme d'« énoncé » est lui aussi polysémique. On peut ainsi distinguer les usages terminologiques suivants :

énoncé 1 = phrase actualisée (Ruwet, 1967, p. 368 ; Lyons, 1970, p. 42 et 102 ; Sperber, 1975, p. 389) ;

énoncé 2 = unité transphrastique, séquence structurée de phrases (Kuentz, 1969, p. 86), laquelle peut être envisagée soit en langue, soit en parole ;

énoncé 3 = séquence de phrases envisagée en langue (vs « discours » : Guespin, 1971, p. 10) ;

énoncé 4 = séquence de phrases actualisée (Dubois et Sumpf, 1969, p. 3).

Deux axes hétérogènes se trouvent donc impliqués dans cette polysémie¹ : l'axe d'opposition langue/parole, et l'axe du « rang » (dimension de l'unité envisagée). Pour clarifier la situation, on pourrait proposer d'opposer régulièrement selon l'axe du rang les termes de « phrase » et d'« énoncé », et de les utiliser comme des archilexèmes neutralisant l'opposition langue/parole. On disposerait ainsi d'un ensemble terminologique comprenant six éléments :

phrase	phrase	phrase	vs énoncé	énoncé	énoncé ²
	abstraite	actualisée		abstrait	actualisé

Il nous importe moins au demeurant de prendre position dans ce maquis terminologique que de tenter de préciser où passe la frontière entre l'énoncé et l'énonciation à partir du moment où la seconde cesse d'être conçue comme l'acte de production du premier, et où les deux objets se trouvent de ce fait singulièrement rapprochés.

¹ Il s'agit bien en effet de polysémie et non d'homonymie :

é2/é3 : relation de domination (hypéronyme/hyponyme) ;

é2/é4 : même chose ;

é3/é4 : relation de contraste ;

é1/é4 : relation de partie à tout entre les dénotés correspondants.

² Ducrot adopte quant à lui le système terminologique suivant :

phrase	/	énoncé	vs	texte	/	discours
(abstraite)		(réalisé)		(abstrait)		(réalisé)

Nous dirons qu'en fait, il s'agit du *même* objet, et que la différence réside dans *la mise en perspective de cet objet* : « À l'énoncé conçu comme objet-événement, totalité extérieure au sujet parlant qui l'a produit, se substitue [dans la perspective d'une linguistique de l'énonciation] l'énoncé objet fabriqué, où le sujet parlant s'inscrit en permanence à l'intérieur de son propre discours, en même temps qu'il y inscrit l'"autre", par les marques énonciatives » (Provost-Chauveau, 1971, p. 12). Lucile Courdresses exprime en des termes proches une idée similaire : une fois, dit-elle, que l'on a renoncé à considérer l'énonciation comme l'acte de production de l'énoncé, « le problème qui se pose est de découvrir les lois de l'énonciation en partant de l'énoncé réalisé. Existe-t-il des structures spécifiques de l'énonciation, des éléments discrets analysables permettant d'établir clairement le procès d'énonciation à l'intérieur de l'énoncé comme un fil de trame invisible mais présent dans un tissu ? » (1971, p. 23).

Telle sera aussi notre problématique : faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, nous chercherons à identifier et décrire les *traces de l'acte dans le produit*, c'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif (CE).

2.1.3 Deuxième glissement sémantique

Parmi ces différents constituants, il en est un que l'on voit souvent privilégier par les théoriciens de l'énonciation, et la citation précédente d'Anscombre et Ducrot l'illustre clairement (« L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle... ») : c'est l'émetteur du message ; privilège que connote et conforte à la fois le terme un peu malencontreux d'« énonciation », car même si l'usage linguistique prétend en faire un archilèxème neutralisant l'opposition encodage/décodage, l'usage commun (« énoncer », c'est produire, plutôt qu'interpréter, un message) tend obstinément à le contaminer¹. C'est pourquoi le terme d'« énonciation », outre le transfert métonymique précédemment signalé, est fréquemment affecté d'un autre type de glissement sémantique, qui lui relève de la « spécialisation » (réduction d'extension) : au lieu d'englober la totalité du parcours communicationnel, l'énonciation est alors définie comme le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole.

2.2 L'énonciation « restreinte » vs « étendue »

Selon que la perspective adoptée admet ou non cette restriction du concept, on parlera de linguistique de l'énonciation « restreinte » ou « étendue ».

a) Conçue extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir :

- les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s));
- la situation de communication :

¹ De même, Culioli aura beau faire : l'« énonciateur » d'un message, c'est d'abord, traditionnellement, son émetteur.

- o circonstances spatio-temporelles ;
- o conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc.

Nous appellerons « faits énonciatifs » les unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou l'autre des paramètres qui viennent d'être énumérés, et qui sont à ce titre porteuses d'un archi-trait sémantique spécifique que nous appellerons « énonciatème ».

Il revient à la linguistique de l'énonciation d'identifier, décrire et structurer l'ensemble de ces faits énonciatifs, c'est-à-dire :

- de faire l'inventaire de leurs supports signifiants et de leurs contenus signifiés ;
- d'élaborer une grille permettant de les classer.

Le principe de classification le plus naturel semble être le suivant :

- 1) énoncé rapporté au locuteur ;
- 2) énoncé rapporté à l'allocutaire ;
- 3) énoncé rapporté à la situation énonciative.

C'est celui que nous adopterons, bien qu'il ne soit pas entièrement satisfaisant :

◇ On peut considérer en effet que le locuteur et l'allocutaire sont parties intégrantes de la situation de communication.

◇ Certains faits énonciatifs, comme ceux qui reflètent la relation que l'émetteur entretient, *via* l'énoncé, avec le récepteur, ne trouvent place dans aucune de ces trois rubriques.

◇ D'autres en revanche en chevauchent plusieurs. C'est ainsi par exemple que le fonctionnement des déictiques met en cause : le locuteur + l'allocutaire (secondairement) + la situation spatio-temporelle de L (et éventuellement de A). Mais ce qui prévaut dans leur définition, c'est qu'ils permettent au locuteur de s'approprier l'appareil de l'énonciation, et d'organiser autour de ses propres coordonnées temporelles et spatiales l'ensemble de l'espace discursif. Les déictiques seront donc envisagés dans la perspective du locuteur-scripteur : c'est la valeur *dominante* du phénomène envisagé qui déterminera son appartenance à telle ou telle rubrique¹.

b) Conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du CE : le locuteur-scripteur. Telle est l'attitude descriptive que nous adopterons ici, en ce qui concerne du moins la plus grande

¹ L'attitude descriptive que nous adoptons ici se fonde donc sur l'hypothèse (contestable, nous l'admettons) que même si les différents constituants du CE coexistent nécessairement et dialectiquement dans tout acte communicationnel, il n'est pas complètement illégitime, d'un point de vue *methodologique*, de les dissocier (toute l'entreprise linguistique repose d'ailleurs sur de telles opérations de dissociation - ainsi, des deux plans du contenu et de l'expression, qui sont pourtant, comme chacun sait, aussi « indissociables » que le recto et le verso d'une feuille de papier...).

partie de notre étude. Dans cette perspective restreinte, nous considérerons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons « la subjectivité dans le langage ». Nous nous intéresserons donc aux seuls unités « subjectives » (qui constituent un sous-ensemble des unités « énonciatives »), porteuses d'un « subjectivème » (cas particulier d'énonciatème).

Cette subjectivité est omniprésente : tous ses choix impliquent le locuteur – mais à des degrés divers. Notre hypothèse de travail sera que certains faits linguistiques sont de ce point de vue plus pertinents que d'autres ; notre but, de localiser et circonscrire ces points d'ancrage les plus voyants de la subjectivité langagière.

2.3 Récapitulation

Nous venons de montrer qu'à partir de sa valeur originelle, le terme d'énonciation subit deux types de glissement sémantique, et corrélativement, la problématique de l'énonciation deux types de déplacement, dont l'un nous semble inéluctable (on est méthodologiquement contraint à la problématique des traces), cependant que le second n'est que conjoncturel et provisoire ; provisoirement donc nous accepterons cette réduction, car elle permet, en limitant le champ d'investigation, de ne pas trop s'y perdre.

Au terme de cette double distorsion du concept, la problématique de l'énonciation (la nôtre) peut être ainsi définie : c'est la recherche des procédés linguistiques (*shifters*, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »). C'est une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation.

Dans un premier temps, c'est donc une *lexologie restreinte* que nous pratiquerons : « lexologie », car tel est le néologisme (formé sur le grec « lexis ») à l'aide duquel Barthes (1978 a, p. 9) propose de baptiser la linguistique de l'énonciation ; « restreinte », car des différents paramètres qui peuvent être considérés comme pertinents dans le cadre de cette problématique nous ne retiendrons que le premier, et nous concentrerons notre réflexion sur les traces dans l'énoncé du locuteur-scripteur ; restreinte aussi parce que notre étude se limitera aux manifestations les plus banales, dans le discours le plus « ordinaire », de la subjectivité langagière, et que les sophistications du discours littéraire, dont il sera certes à plusieurs reprises fait mention, n'occuperont jamais l'avant-scène de notre réflexion, qui pourra de ce fait sembler quelque peu grossière.

Notre hypothèse et notre méthode de travail seront pourtant les mêmes que celles qu'adoptent, en les appliquant à un texte littéraire (*Jacques le Fataliste*), Lecoindre et Le Galliot (1972, p. 222-223) : « Il importe de distinguer rigoureusement ce qui est dit – l'énoncé – et la présence du locuteur à l'intérieur de son propre discours – l'énonciation. Si cette présence se dérobaît à une approche objective, la distinction qui précède se révélerait peu opérationnelle. Or il se trouve qu'une série bien répertoriée [...] de formes linguistiques traduit effecti-

vement cette appropriation de son propre discours par le locuteur. On est donc conduit, dans des études de ce type, à isoler des systèmes d'indices parmi lesquels les pronoms personnels, les formes verbales, les informants spatiaux et, d'une manière générale, l'ensemble des modalités qui instituent les rapports entre les interlocuteurs et l'énoncé. » Semblablement, et s'agissant du seul locuteur, ce sont ces lieux d'ancrage les plus manifestes de la subjectivité langagière (Lecoindre et Le Galliot parlent encore de « points perceptibles ») qu'il va s'agir pour nous d'inventorier.

Après l'avoir ainsi sévèrement restreinte, nous élargirons dans un second temps la perspective descriptive : nous réintégrerons les paramètres énonciatifs préalablement, et injustement, éliminés, et nous mentionnerons un certain nombre de travaux qui par des voies différentes contribuent également au défrichage du champ « lexologique ».